

Concours des Maisons fleuries - palmarès 2014 -

> 1^{ère} catégorie : maisons avec fleurissement visible de la rue
(ou éventuellement utilisant la voie publique)

- 1^{er} : M. Gérard LENOIR - 18 rue du Noteau à SAINT-LYE
- 2^e : Mme Chantal POINSOT - 20 rue des Anciens Combattants à LAGESSE
- 3^e ex aequo : Mme Liliane BRIET - 38 rue Principale à AULNAY
- 3^e ex aequo : M. Gérard GOUBAULT - 19 Grande rue à VAUDES
- 3^e ex aequo : M. Jean-Marie HIERNARD - 7 rue Saint-Laurent à NEUVILLE-SUR-VANNE
- 6^e ex aequo : M. Jean-Marie CARITTE - 4 rue du Chauffour à TORCY-LE-GRAND
- 6^e ex aequo : M. Christian CORTOT - 8 ter rue des jardins à MAILLY-LE-CAMP
- 6^e ex aequo : M. Daniel FELIX - Rue de l'église à POUAN-LES-VALLEES
- 9^e : M. Marcel TRIOLET - 45 rue de Couailles à VILLENAUXE-LA-GRANDE
- 10^e : M. Jean-Michel BANRY - 27 rue des champs à MERGEY
- 11^e : M. Gérard BRESSON - 2 rue Toulouse Lautrec à LA RIVIERE-DE-CORPS
- 12^e ex aequo : M. Jean-Marie CARUBELLI - 9 impasse du Maraud à LA RIVIERE-DE-CORPS
- 12^e ex aequo : Mme Colette CHAMOIN - 1 revers du clos à VILLEMoyenne
- 14^e ex aequo : Mme Evelyne BEAURIEUX - 11 rue du Bois à BAILLY-LE-FRANC
- 14^e ex aequo : M. Jean-Claude FUHRMANN - 2 allée du Bois à BRIENNE-LE-CHATEAU

> 2^e catégorie : établissements touristiques (caves de champagne, offices de tourisme, hébergements touristiques, musées...)

- 1^{er} : Restaurant l'Assiette Vallée de l'Aube - Impasse du Presbytère à NOGENT-SUR-AUBE , qui ayant remporté 2 années consécutives le 1^{er} prix de sa catégorie sera **HORS CONCOURS EN 2015.**

- 2^e : Cave de champagne Robert Cudel et Fils - 6 rue du Moulin à COLOMBE-LA-FOSSE

- 3^e : Le Magny (hôtel-restaurant) - Route de Tonnerre aux RICEYS

- 4^e : Camping de l'Île Cherlieu - Rue de Châlons à ARCIS-SUR-AUBE

- 5^e : Cave de champagne Christophe - 16 rue Saint-Antoine à COLOMBE-LE-SEC

> 3^e catégorie : établissements à caractère industriel, rural ou commercial (fermes, maisons de retraites, commerces...)

- 1^{er} : M. Michel BERTHOLLE - 7 rue de la Lauchère à EGUILLY-SOUS-BOIS

- 2^e : Mme Sylvie ROBERT - 31 rue Principale à AULNAY

- 3^e : Mme Monique VEREECKE - 20 rue Deheurles Baudin à NEUVILLE-SUR-VANNE

- 4^e ex aequo : M. Michel LEJEUNE - 22 route de Villehardouin - Hameau de Brantigny à PINEY

- 4^e ex aequo : Les Hauts d'Armance (maison de retraite) - 7 rue Saint-Pierre à ERVY-LE-CHATEL

- 6^e : M. Yvon BAGUET - 24 rue Pierre Murard à VILLEMUYENNE

> 4^e catégorie : concours des parcs et jardins fleuris

- 1^{er} : Mme Claudie BILLET (Jardin du vendangeoir) - 15 rue du Bas de Lingey à AVIREY-LINGEY

- 2^e : M. Michel BECARD (Jardin botanique de la Brisatte) - Chemin de la Brisatte à MESNIL-SAINT-LOUP

Prix spécial

Face à la qualité du fleurissement et des aménagements fournis par les jardiniers du parc d'attractions Nigloland, le jury départemental souhaite remettre un prix spécial à MM Gelis, ainsi qu'à leur équipe, qui sont de réels « ambassadeurs des plantes » dans le département de l'Aube.